



**Monsieur Stéphane DERLINCOURT**  
**Directeur FRET Combi-Express**  
**24, Rue de Villeneuve**  
**92583 Clichy la Garenne Cedex**

A St Denis, le Mardi 09 Mai 2017.

**Objet :** Préavis de Grève.

**Monsieur le Directeur,**

À la suite de la DCI du 21 Avril 2017 et de la Réunion de Concertation du 25 Avril 2017 qui n'a apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par la Fédération **SUD-Rail**. Conformément à l'article **L.2512-2** du Code du Travail, la Fédération **SUD-Rail** dépose un préavis de grève **qui débutera le Mercredi 17 Mai 2017 à 08H00 et prendra fin le Lundi 17 Juillet 2017 à 08H00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des salariés du périmètre de la Direction FRET Combi-Express.  
Le préavis couvre également tous ceux susceptibles de les remplacer pendant la période de grève.

Dans la continuité de la démarche de concertation immédiate,  
Ce préavis est motivé par :

- **L'arrêt des discriminations et des procédures injustes touchant les militants SUD-Rail.**
- **L'arrêt des calomnies et autres vexations à l'encontre des délégués SUD-Rail.**
- **L'information sur les accidents, déraillements... avec une présentation systématique des enquêtes circonstanciées, des retours d'expériences et des mesures mises en place au CE et aux agents des CHSCT concernés.**
- **Un engagement formel des dirigeants et managers de FRET SNCF de prendre toutes les mesures nécessaires, notamment à travers le respect des recommandations des CHSCT, afin de garantir la sécurité des agents.**

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

**La Fédération SUD-Rail**